



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

1<sup>er</sup> mars 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine tenue à la mairie, le 1<sup>er</sup> mars 2022 à 18 h 45, sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire  
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M. Hugues Lafrance, conseiller du village de L'Étang-du-Nord  
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée  
Mme Sara Vigneau, conseillère du village de L'Île-du-Havre-Aubert

Sont aussi présentes :

Mme Ariane Cummings, directrice générale  
Mme Louise Déraspe, greffière adjointe  
Mme Danielle Hubert, directrice des finances  
Mme Caroline Richard, directrice des services techniques et des réseaux publics

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 18 h 45 par le maire Jonathan Lapierre.

**R2203-0578**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Richard Leblanc,  
appuyée par Hugues Lafrance,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
  - 3.1 Réglementation municipale
    - 3.1.1 Avis de motion – Règlement n° 2022-04 modifiant le Règlement n° 2021-13 instituant un programme d'aide pour favoriser la location annuelle de chambres et de logements sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine
    - 3.1.2 Dépôt du projet de règlement n° 2022-04 modifiant le Règlement n° 2021-13 instituant un programme d'aide pour favoriser la location annuelle de chambres et de logements sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine
4. Période de questions
5. Clôture de la séance



## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

1<sup>er</sup> mars 2022

No. de résolution  
ou annotation

### SERVICES MUNICIPAUX

### RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

R2203-0579

**Avis de motion – Règlement n° 2022-04 modifiant le Règlement n° 2021-13 instituant un programme d'aide pour favoriser la location annuelle de chambres et de logements sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine**

La conseillère, Sara Vigneau, donne l'avis de motion préalable à l'adoption du Règlement n° 2022-04 modifiant le Règlement n° 2021-13 instituant un programme d'aide pour favoriser la location annuelle de chambres et de logements sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine

R2203-0580

**Dépôt du projet de règlement n° 2022-04 modifiant le Règlement n° 2021-13 instituant un programme d'aide pour favoriser la location annuelle de chambres et de logements sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté, lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2021, le Règlement n° 2021-13 instituant un programme d'aide pour favoriser la location annuelle de chambres et de logements sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif d'améliorer le bien-être général de la population et d'agir sur la vitalité socioéconomique du territoire;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier ce règlement afin de permettre au conseil de fixer la valeur de l'aide financière consentie dans le cadre de ce programme ainsi que la période d'admissibilité;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion quant à la présentation d'un tel règlement a été donné séance tenante;

CONSIDÉRANT QUE tout projet de règlement doit être déposé à une séance préalable à celle de l'adoption d'un règlement;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Sara Vigneau,  
appuyée par Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil municipal prenne acte du dépôt du projet de règlement n° 2022-04 modifiant le Règlement n° 2021-13 instituant un programme d'aide pour favoriser la location annuelle de chambres et de logements sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine.



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

1<sup>er</sup> mars 2022

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

Le maire invite les citoyens à faire parvenir leurs questions aux membres du conseil par courriel. Un suivi sera effectué ultérieurement auprès des personnes concernées.

**R2203-0581**

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de Benoit Arseneau,  
appuyée par Hugues Lafrance,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

de lever la séance à 18 h 47.

---

Jonathan Lapierre, maire

---

Louise Déraspe,  
greffière adjointe